

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'INSTITUT de l'Inspé

**Séance du Mercredi 11 octobre 2023 à 9h30**

---

Le Conseil d'Institut de l'Inspé de Franche-Comté s'est réuni le 11 octobre 2023, sous la présidence de Madame Françoise BÉVALOT, présidente du Conseil de l'Institut.

<b>Etaient présents ou représentés :</b>	<b>Etaient excusés</b>	<b>Etaient absents</b>
<b>Représentants des personnels de l'Inspé</b> Pascal LECROART Denis PASCO Sylvie GUYON, procuration à D. Humbert (de 9h30 à 10h30) Matthieu LAUGIER, procuration à L. Barato Stéphanie ROUHIER, procuration à L. Barato Laurent BARATO Sylvie MAREY, procuration à D. Humbert Damien HUMBERT	Emilie SAUNIER	Fabien KNITTEL Guillaume TORINO Alexandre MOREAU Fanny MONNIER Nina BENABID
<b>Représentants de l'UNIVERSITE :</b> Fabrice BOUQUET, procuration à O. Jouffroy Laurence RICQ, vice-présidente UFC, procuration à F. Bévalot Pascal GILLON, procuration à O. Jouffroy Olivier JOUFFROY	Catherine TIRVAUDEY Anne TATU	
<b>Représentants du RECTORAT :</b> Françoise BÉVALOT Fabien BEN, IA-DASEN 39 Isabelle BERTRAND Véronique BARÇON Julien ROCHE, procuration à A. Guillot Augustin GUILLOT		
<b>Représentants des Collectivités Territoriales :</b>	Chantal GUYEN Anaïs MONNIER VON AESCH	
<b>Personnalités extérieures à titre personnel :</b> Elsa LANG RIPERT, procuration à F. Bévalot		
<b>Personnes invitées :</b> Frédéric MUYARD, Directeur de l'Inspé Florent MONTACLAIR, DA chargé des études Nathalie GRITTI, DA alternance + F° continue Elodie BELLE, Responsable administratif Nathalie ROGGY, Secrétaire de direction		

Le quorum est atteint. **Madame Bévalot**, Présidente du conseil, ouvre la séance à 9h30 en commençant par présenter la nouvelle responsable des services administratifs : Elodie Belle.

**Françoise Bévalot** rappelle l'ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte-rendu du conseil du 22 juin 2023, **vote**
- 2 - Point d'actualité
  - 2.1 - Rentrée 2023
  - 2.2 – Accréditation
  - 2.3 – Point sur l'évolution de la formation des enseignants à venir
- 3 – Abrogation des diplômes universitaires « Formation adaptée à l'enseignement » DU FAE premier degré, second degré et encadrement éducatif, **vote**
- 4 - Elections et renouvellement des membres élus du conseil d'institut
- 5 - Campagne d'emploi 2024 – 2<sup>ème</sup> vague, **vote**
- 6 - Budget 2024, **vote**
- 7 - Questions diverses

## **1. Approbation du compte-rendu du conseil du 22 juin 2023, **vote****

Pas de remarque particulière.

➔ Ce compte-rendu est donc mis au vote *et approuvé à l'unanimité*.

## **2. Point d'actualité (Cf. diaporama joint)**

### **2.1 – Rentrée 2023**

**Frédéric Muyard** et **Florent Montaclair** présentent les résultats aux différents concours d'enseignement ainsi que les effectifs de cette rentrée qui sont en légère baisse par rapport aux années précédentes. Cela peut s'expliquer en partie, par la mise en place de la plateforme « Mon Master » qui donne aux candidats la possibilité de se positionner sur les villes de leur choix, alors que l'an dernier, les candidats hiérarchisaient leurs souhaits d'affectation, ce qui avait permis de compléter les capacités des sites distants (notamment Vesoul et Lons-le-Saunier).

Une discussion s'ouvre entre les membres du conseil d'institut sur les profils des étudiants qui réussissent le concours, les difficultés qu'ils rencontrent à passer du statut d'étudiant à une posture professionnelle devant une classe à 100% et ce, même si ceux-ci disposent d'un résultat au concours avec une moyenne honorable (minimum 11,5/20).

**Françoise Bévalot** souhaiterait qu'une étude soit réalisée sur les résultats aux concours, notamment sur l'origine des candidats et savoir si les étudiants lauréats d'un master MEEF sont plus nombreux à réussir les concours de l'enseignement.

### **2.2 - Accréditation**

La demande d'accréditation est suspendue depuis le 30 juin 2023 à la demande de la DGESIP. Les établissements, présidents et recteurs, sont toujours dans l'attente d'un courrier officiel.

### **2.3 – Evolution de la formation des enseignants à venir**

Après plusieurs annonces des différents ministres, aucune perspective claire n'est envisagée à ce jour. Cependant FU (France Universités) et le réseau des Inspé s'entendent pour proposer 2 modèles de formations qui pourraient convenir.

**Françoise Bévalot** propose qu'une note synthétique d'une page soit rédigée afin de mettre en valeur les éléments discutés ce matin, et que celle-ci soit remontée aux instances nationales décideuses.

**Frédéric Muyard** précise que sans appui du réseau des Inspé ou de FU, celle-ci n'aura aucune portée et ne sera sans doute pas lue. Il est nécessaire de passer par les instances de représentation nationale pour avoir une chance d'être entendus.

### 3. Abrogation des diplômes universitaires « Formation adaptée à l'enseignement » DU FAE premier degré, second degré et encadrement éducatif, **vote**

**Florent Montclair** explique que cet ancien DU est à abroger car obsolète depuis plusieurs années. Il a été remplacé par le DIU mis en place en 2022. Il est important de valider son abrogation car il figure toujours dans la plateforme qui gère l'offre de formation.

➔ Cette abrogation est donc mise au vote et *approuvée à l'unanimité*.

### 4. Elections et renouvellement des membres élus du conseil d'institut

**Frédéric Muyard** rappelle la composition de ce conseil d'institut, composé à la fois de membres élus et de membres nommés.

L'ensemble des membres élus doit être renouvelé cette année, soit : 4 membres enseignants-chercheurs (2 professeurs des universités et 2 maîtres de conférences), 2 membres enseignants, 2 membres enseignants de l'académie (FA, PEMF....) 2 membres du collège Biatss et 8 membres usagers (4 titulaires et 4 suppléants).

Le scrutin est prévu le mercredi 18 octobre prochain.

### 5. Campagne d'emploi 2024 – 2<sup>ème</sup> vague, **vote**

**Frédéric Muyard** annonce que 3 supports de poste sont concernés par la 2<sup>ème</sup> vague de la campagne d'emploi 2024 :

- Un support de MCF, à la suite du départ en retraite de Catherine Caille-Cattin (Géographie)
- Un support de PRAG, à la suite de la 2<sup>ème</sup> année de demande de disponibilité d'Olivia Giboz (arts plastiques)
- Un second support de PRAG à la suite du départ de Johan Guiton (éducation musicale)

Il est important de noter qu'il s'agit de la 2<sup>ème</sup> vague de la campagne d'emploi et que cela implique plusieurs choses :

- moins de candidats qui postulent
- les recteurs qui ont la possibilité de refuser l'affectation dans le supérieur des candidats classés (alors que ce n'est pas possible en première vague)

Par ailleurs, il est à noter qu'il y a des besoins importants en MEEF 1<sup>er</sup> degré mais qu'il y a de nombreuses incertitudes quant à la réforme à venir.

C'est pourquoi, une immobilisation est proposée pour les 2 premiers postes pour l'année 2024-2025 en attendant d'avoir une meilleure vision de la formation à rénover. Ils seront donc rediscutés lors de la prochaine campagne d'emploi et l'Inspé bénéficiera d'une compensation en 2024-25.

Pour le poste de PRAG en éducation musicale, il est proposé de le maintenir. Au-delà des besoins de l'Inspé. Une partie du service d'enseignement servira à renforcer la licence de musicologie de l'université, notamment sous-encadrée.

**Françoise Bévalot** propose donc de porter au vote l'immobilisation du support de MCF et du support de PRAG en arts plastiques et le maintien du support de PRAG en éducation musicale.

➔ Cette campagne complémentaire est mise au vote et *approuvée à l'unanimité*.

## 6. Budget initial 2024, vote

**Elodie Belle** rappelle que la gouvernance de l'université adresse chaque année une lettre de cadrage aux composantes et services en vue de l'élaboration du budget initial de l'année suivante. Celle-ci précise les choix politiques opérés par l'établissement pour le budget 2024 au travers des objectifs des six pôles thématiques qui structurent la gouvernance de l'UFC (*cf. diaporama joint*).

La dotation des composantes reste stable, comme la contribution globale et l'enveloppe Formation Vie étudiante. L'enveloppe Recherche quant à elle, est en augmentation d'environ 400 000 euros.

Le taux d'exécution de l'Inspé, pour cette année 2023, est en très nette hausse (80% fin septembre, contre 57% en 2022 et 44% en 2021). Cela s'explique principalement par la hausse du tarif des fluides. Cela est très inquiétant pour la fin d'année puisque certaines dépenses ne sont pas encore inscrites.

Les recettes, quant à elles, restent relativement stables, avec cependant une nette diminution de celles relatives au DIU puisque le nombre de stagiaires est en baisse.

Dans le cadre du budget initial 2024, l'Inspé propose de partir sur un budget équilibré à 988 515 euros, dont 380 000 euros sont fléchés sur les fluides des 4 sites.

→ Le budget initial 2024 est mis au vote et *approuvé à l'unanimité*.

## 7. Questions diverses

Une question diverse est soumise de la part d'un enseignant qui demande « qu'un point d'information soit fait sur la MUE et le lien entre INSPE et MUE. Qu'est-ce que la Maison Universitaire de l'Éducation aujourd'hui (statut, rôle, fonction) ? »

**Frédéric Muyard** rappelle les 2 phases principales de ce projet :

- La première comprenait un enjeu pédagogique et scientifique ainsi que bâimentaire.  
La partie bâimentaire a été abandonnée mais a toutefois fait l'objet d'une commande d'un « pavillon MUE », qui avait pour but de mettre en avant le lien Recherche et Praticiens de terrain avec expériences en classes notamment.  
La structure de ce pavillon est actuellement entreposée à l'Inspé et sera installée par le service patrimoine de l'Université et le constructeur prochainement.
- La deuxième phase qui comprend le projet pédagogique et scientifique, s'appuie sur le projet TNE qui se développe et implique à ce jour 250 classes. Une nouvelle convention de fonctionnement de la MUE est en cours de préparation sous la responsabilité de Pr Denis Pasco.

Le projet « MUE » est un projet porté par l'Université dont l'Inspé est partie prenante.

**Sylvie Guyon** souhaiterait au nom des enseignants, connaître ces projets en cours.

Une réunion est prévue par Denis Pasco, lundi 16 octobre prochain, avec tous les enseignants-chercheurs de l'Inspé. Il pourra alors répondre aux interrogations.

*La séance est levée à 12h20.*

La Présidente du Conseil d'institut,



Françoise BÉVALOT